



PERGOLA BIOCLIMATIQUE MOTORISÉE CHARME

Dim. : 398 x 298 x 250 cm

Piètement de 11,8 x 11,8 cm

Structure en aluminium peinture époxy anthracite

Toit à lames blanches en aluminium inclinable par télécommande

Éclairage LEDS géré par télécommande

4 stores électriques gérés par télécommande

Télécommande (incluse) rechargeable soit par panneau solaire soit par prise USB

3990€
LE PRODUIT

UN CRÉDIT VOUS ENGAGE ET DOIT ÊTRE REMBOURSÉ. VÉRIFIEZ VOS CAPACITÉS DE REMBOURSEMENT AVANT DE VOUS ENGAGER.

Exemple pour un crédit lié à une vente de 840 € remboursable en **24 mensualités de 35 €** (hors assurance facultative), au TAEG fixe de 0%, montant total dû par l'emprunteur 840 €.

Du mardi 24 mars
au dimanche 19 avril 2026

Payez
au TAEG
fixe de

0%

Achat à partir
de 300 €



Offre valable pour les achats effectués en une seule fois, hors articles de gaz, carburants, produits alimentaires et téléphonie, dans les magasins proposant le service financement, liste disponible sur magasins-u.com

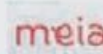
Exemple de financement (hors assurance facultative) pour un crédit lié à une vente d'un montant total de 840 €, sans apport, remboursable en 24 mensualités de 35 € (hors assurance facultative). Taux Annuel Effectif Global (TAEG) fixe : 0 %. Taux débiteur fixe : 0 %. Perceptions forfaitaires : 0 €. Coût total du crédit : 0 €. Le coût total du crédit est pris en charge par le magasin. Montant total dû par l'emprunteur : 840 €. 1ère échéance à 30 jours. Durée effective du crédit : 24 mois. Vous disposez d'un droit de rétractation. Taux Annuel Effectif de l'Assurance (TAEI) pour un assuré (hors surprimes éventuelles) couvert à 100 % sur la base de la couverture Confort (incluant les garanties Décès, Perte Totale et Irreversible d'Autonomie et Incapacité Temporaire Totale de travail) du contrat « Mon Assurance de Personnes » : 3,25 %, soit un coût mensuel de l'assurance de 1,18 € s'ajoutant à la mensualité indiquée plus haut. Le coût total de l'assurance sur toute la durée du prêt s'élève à 28,32 €. Le contrat d'assurance facultative « Mon Assurance de personnes » n°5035 est un contrat d'assurance de groupe des emprunteurs souscrit par Arkéa Financements & Services auprès des sociétés SURAVENIR et SURAVENIR ASSURANCES, entreprises régies par le Code des assurances. Offre réservée à des crédits d'un montant minimum de 300 € et maximum de 10 000 €, effectuée en une seule fois, hors articles de gaz, carburants, produits alimentaires et téléphonie et dont la durée de remboursement est de 24 mois. Le TAEG fixe est de 0%.

Offre valable du 24/03/2026 au 19/04/2026. Meia est une gamme de solutions de financement développée par Arkéa Financements & Services. Sous réserve d'acceptation de votre dossier par le prêteur Arkéa Financements & Services - SA à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 210 000 000 € - RCS BREST B 338 138 795 - Siège social : 335 rue Antoine de Saint-Exupéry - 29490 GUIPAVAS. Société de courtage d'assurances, n°Orias 07 019 193 (vérifiable sur www.orias.fr).

Aucun versement de quelque nature que ce soit ne peut être exigé d'un particulier avant l'obtention d'un ou plusieurs prêts d'argent.

Cette publicité est conçue et diffusée par Coopérative U, (20, rue d'Arcueil - CS10043 - 94533 Rungis Cedex, RCS Créteil B 304 602 956) qui n'est pas intermédiaire en opérations de banque et service de paiement. Les points de vente apportent leurs concours à la réalisation d'opérations de crédit à la consommation en leurs qualités d'intermédiaires de crédit non exclusifs d'Arkéa Financements & Services et sans agir en qualité de Prêteur. Ces intermédiaires de crédit peuvent également être soumis au statut d'intermédiaires en Opérations de Banque et Service de Paiement (OBSP) dans ce cas leurs numéros d'immatriculation à l'ORIAS (consultables sur www.orias.fr) sont affichés à l'accueil.

Document publicitaire dépourvu de valeur contractuelle.



Commerçants adhérents